Fiche pédagogique inter-structures : Les conditions de vie des immigrés algériens en région parisienne pendant la guerre d'indépendance.

Cette fiche pédagogique réalisée conjointement par le service éducatif des Archives départementales du Val-d'Oise et le département Éducation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a pour objectif de présenter deux documents issus des fonds des institutions. Le premier est une requête, datée de décembre 1954 et adressée par un immigré algérien à la Présidence de la République concernant ses conditions de logement. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration présente deux photographies de Jean Pottier prises en 1956 et 1959, dans le bidonville de Nanterre, et qui sont visibles, avec d'autres de la même série, dans l'exposition temporaire « Vies d'exil. Des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie 1954-1962 » (9 octobre 2012-19 mai 2013). Il s'agit d'analyser et de confronter ces deux documents pour mieux comprendre les conditions de vie, en particulier de logement, des immigrés algériens en métropole pendant la guerre d'Algérie. Cette fiche pédagogique est particulièrement adaptée dans le cadre des programmes d'Histoire en classes de Troisième et de Première.

Requête d'un « Français musulman d'Algérie » relative à ses conditions de logement adressée à la Présidence de la République, décembre 1954

Archives départementales du Val-d'Oise 1Z 243

Le document est téléchargeable au format pdf sur les sites Internet des deux institutions.

Présentation du document

M. Abdelkader O., « Français musulman d'Algérie » installé à Gagny en région parisienne, prend sa plume pour alerter les autorités de la situation extrêmement précaire de sa famille, alors que l'hiver a commencé. Cette lettre manuscrite (1) a été extraite des dossiers de la sous-préfecture de Pontoise.

Datée du 11 décembre 1954, elle est adressée directement au Préfet Chérif Mécheri (1902-1990), premier Préfet issu des colonies et Secrétaire Général de la Présidence du Haut Conseil de l'Union française. Le courrier est rédigé au feutre bleu sur une double page de cahier d'écolier, arrachée et pliée en deux. Le texte débute en première page en « mode portrait », se poursuit en page 3 avant de s'achever en page 2, en « mode paysage ». Des passages ont été soulignés au crayon rouge par les services qui ont eu à traiter le dossier.

M. Abdelkader O. y a joint le certificat d'un médecin (2) et un constat d'huissier (3). L'ensemble est transmis par le Préfet au Sous-Préfet de Pontoise (4) qui fait suivre à son tour au Maire de Gagny (5). Le dossier contient enfin un récépissé adressé à l'intéressé par les services de la mairie (6), qui lui notifient leur réponse.

Analyse sommaire

Cet ensemble de documents a pour intérêt de présenter une trajectoire individuelle et un destin familial représentatifs du sort de Musulmans d'Algérie immigrés en métropole dans ces années 1950.

Les trois premiers documents (la lettre manuscrite, le certificat médical et le constat d'huissier) sont riches d'enseignements sur le statut et les conditions de vie de ces personnes.

Âgé de 29 ans, ce jeune père de famille est arrivé en métropole depuis 10 mois pour travailler. Installé à Gagny, il loge avec sa femme et ses 4 enfants en bas-âge dans une pièce unique de 20 m^2 située dans la cour d'un immeuble insalubre, moyennant un loyer de 550 francs par mois. Le constat d'huissier fournit une multitude de détails d'ordre qualitatif : la pièce n'est pas isolée du froid, le chauffage au fourneau est défaillant, l'installation électrique pose des problèmes de sécurité, le mobilier est plus que sommaire. Il n'y a aucun confort.

Par sa démarche, M. O. fait preuve d'une détermination certaine. Le coût exorbitant du constat d'huissier (2 435 francs soit plus de 4 fois le montant du loyer !) ne le décourage pas. Cette pugnacité révèle une forme de politisation ou, tout au moins, l'expression de revendications liées à sa condition de « Musulman d'Algérie », dans un contexte d'affirmation grandissante du nationalisme algérien et des velléités indépendantistes[1]. L'époque n'est plus à attendre qu'une égalité en droit soit enfin accordée, il s'agit maintenant d'exiger une égalité de traitement qui n'est que le juste retour d'une loyauté avérée envers la France. C'est ainsi qu'il s'adresse au

[1] Voir la fiche pédagogique interstructures Archives départementales du Val-d'Oise – Cité nationale de l'histoire de l'immigration « L'engagement politique des immigrés algériens pour l'indépendance »

Préfet en ces termes : « j'éspèr Monsieur le Préfet que la France et mas Patrie comme l'algérie et Française ». Evoquant un « vieu chataux » censé être destiné aux Nord-Africains et pourtant occupé par des Italiens et des « Etranger de tout sorte », il conclut en espérant que « nous Francais D'algérie on à aussi le Droit de vivre en France et de Benificier de certain Droit avant les Etranger. »
Il ne s'assimile donc pas aux autres populations immigrées et revendique des droits qui découlent de son patriotisme et de son appartenance à la nation française.

Ce chef de famille est alphabétisé, bien que la lettre comporte de nombreuses incorrections orthographiques et grammaticales. Certaines formules de politesse bien maîtrisées tranchent avec une mise en page brouillonne. M. O. est informé sur son interlocuteur, le préfet Mécheri, qu'il essaye de toucher par une série d'arguments : tous deux nés en Algérie, ils partagent la même loyauté envers la France et le même désir d'intégration ; il rappelle à celui qui œuvra en juin 1940 comme sous-préfet à Châteaudun sous l'autorité de Jean Moulin, que lui-même a fait ses classes dans la marine en 1949 ; il est, de plus, apparenté à un notable d'Oran, Ahmed Mekki-Bezzeghoud, député radical-socialiste de 1946 à 1953, combattant volontaire des deux guerres, reconnu et décoré, et ardent défenseur de l'égalité entre Français et Musulmans d'Algérie. L'auteur de la lettre compte ainsi sur l'empathie et la solidarité d'un coreligionnaire. De fait, l'argumentaire produit son effet sur le préfet.

Cette requête de M. O. est diversement accueillie par les autorités. Rappelant les récents « événements d'Algérie » (l'insurrection du 1er novembre) qui marquent le début de la Guerre d'Algérie, le Préfet, visiblement touché par la situation de ce « pauvre malheureux qui mérite notre compassion », estime « opportun d'écarter ces difficultés en ce qui concerne les Nord Africains ». Sans doute pour être agréable à ce dernier, le Sous-Préfet appuie la demande en soulignant bien la loyauté du requérant qui « fait état de son titre de citoyen Français d'Algérie » et réclame pour lui un relogement « dans la Cité d'urgence en cours de construction » à Gagny.
Les services de la mairie, eux, ne partagent pas la bienveillance du Préfet, comme le laisse transparaître le récépissé de la mairie faisant état du rejet de la demande. Au dos figure cette note manuscrite, cinglante et sans appel, non signée : « Avant de venir en France, vous auriez du vous assurer de pouvoir loger votre famille ». Elle confirme ce que déclare M. O. au sujet du Maire de Gagny : « se Dernier m'à toujour répondu », avant d'ajouter entre parenthèses cette précision essentielle qui change tout le sens de sa remarque : « (qu'il falais résté en algérie) ».

Photographies de Jean Pottier dans le bidonville de Nanterre, 1956-1959.
Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Exposition « Vies d'exil »

Bidonville de Nanterre, 1956. ©Jean Pottier / Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

Bidonville de Nanterre, 1959. ©Jean Pottier / Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

Présentation des documents /Contexte

Paradoxe : pendant la guerre d'Algérie, les installations d'Algériens en métropole augmentent fortement. L'INSEE recense 211 000 Algériens en métropole en 1954 puis 350 000 en 1962[2]. Le département de la Seine à lui seul (ce département regroupe jusqu'en 1968 les départements actuels de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne) en abrite un tiers. Nanterre avec ses bidonvilles est l'une des villes où s'entassent des travailleurs migrants indispensables à la croissance des Trente glorieuses avec leurs familles. Il s'agit d'une main-d'œuvre peu exigeante, peu qualifiée et donc bon marché.

Le mot «bidonville» est apparu dans l'après-guerre pour désigner de zones d'habitats précaires au Maroc. C'est pendant la guerre d'Algérie que le terme arrive dans l'hexagone. C'est un fait nouveau en métropole, marqué par leur taille et la concentration de travailleurs migrants. Il s'agit d'un espace à part, précaire qui marque la ségrégation sociale d'avec les métropolitains. Les ouvriers français eux, pour certains, bénéficient désormais de logements sociaux contrairement aux couches populaires du début du siècle. Cependant, la crise du logement dénoncée par l'appel de l'abbé Pierre en 1954 n'est pas résorbée.

Nanterre est alors le plus vaste des bidonvilles de la région parisienne. Il est en fait constitué de plusieurs ensembles. Le bidonville est la seule solution de logement pour bon nombre d'Algériens. Le parc privé, trop coûteux, est encore difficilement accessible aux familles. Les garnis, les hôtels meublés, les foyers de travailleurs, univers particulièrement masculins et sujets à la promiscuité, ne sont pas adaptés aux femmes et aux enfants. Un mariage, une naissance peuvent expliquer l'installation en baraque. Le problème du logement est donc rendu plus aigu par l'arrivée des familles, de plus en plus nombreuses à émigrer en métropole pendant la guerre d'indépendance.

Jean Pottier est né à Courbevoie en 1932. Ingénieur de profession, il débute au bureau de dessins de la Société nationale de Construction Aéronautique du Sud Ouest implantée dans sa ville natale. Ce sont ses collègues qui l'incitent à participer à l'atelier photo créé par le comité d'entreprise. Il continue à photographier «en amateur» à Saint-Nazaire, puis en revenant de son service militaire en 1957. Il tente sa chance à *Panorama* qui cherchait un

[2] Voir Peggy Derder, *Immigration algérienne et guerre d'indépendance*, coédition La Documentation française-Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, Collection « Le Point sur », 2012.

photographe et y est embauché pour sept ans. Puis, passionné par «*les conditions de vie des gens*», il décide de travailler en *free-lance* et part vivre quelque mois seul en Algérie, désireux de connaître le pays nouvellement indépendant où il n'a pas fait la guerre contrairement à bien des hommes de sa génération. De 1957 à 1963, il réalise une série sur le bidonville de la rue de la Garenne à Nanterre, tout en fréquentant à la M.J.C. de Courbevoie un groupe d'initiation politique et sociale.
Il a découvert récemment que les membres du FLN décidaient d'autoriser ou non les prises de vue à l'intérieur du bidonville.
Jean Pottier est un photographe documentaire qui entend témoigner. Il a privilégié les thèmes sociaux durant toute sa vie et ce choix même est un engagement.

En 1956, j'ai découvert le bidonville de la rue de la Garenne en passant souvent en vélo dans cette rue. Je voyais des baraques en tôle, en bois protégées par de la toile goudronnée, des roulottes usagées, des bâtiments en parpaings. Les enfants jouaient dans cet univers, ils s'appropriaient les terrains, couraient, inventaient des histoires, des jeux. Les adultes s'occupaient aux affaires quotidiennes, ils allaient chercher de l'eau à l'unique fontaine dans un grand bidon de lait de 50 litres posé sur une remorque, souvent ils aménageaient leur logement, réparaient le toit.

Mes premières photos : un homme lavait son linge près d'une roulotte. Je lui ai demandé si je pouvais le photographier, il a accepté. Un peu plus loin, une famille portugaise ; la mère de famille mettait un bonnet à son fils, le grand père les regardait. Ils avaient écrit en grand leur nom de famille sur une planche clouée sur la cabane ainsi que leur adresse : 186, rue de la Garenne.

Je venais de temps en temps, les habitants étaient accueillants, ils acceptaient que je fasse des photos pour informer sur leurs conditions de vie. J'ai apprécié leur participation, car c'était la guerre d'Algérie, ils pouvaient avoir des craintes à propos de mes photos. En fait, elles montraient les logements pauvres, délabrés, les chemins souvent boueux, c'était aussi des vues générales du bidonville. Mon intention était de montrer des images des Algériens habitant les bidonvilles. Le plus important pour moi, c'était les portraits, des hommes, des femmes, des enfants, chez eux, dans leur maison dans la rue, dans leurs activités, dans leur environnement. Mes photographies témoignent des années que les Algériens de Nanterre ont vécues dans une situation difficile, dans des logements précaires, un environnement dégradé. Les relations humaines chaleureuses semblaient rendre la vie quotidienne plus supportable.

Cette année 2003, quarante-cinq ans plus tard, j'ai rencontré d'anciens habitants du bidonville, ils disent en garder un bon souvenir et racontent certains détails de ce passé en souriant.

Extraits du site personnel de Jean Pottier : http://pottier.jean.free.fr/CommentBidonville.htm

Analyse sommaire :

Ces deux photographies permettent d'avoir des images de cet espace unique puisque Jean Pottier y est accueilli. Elles rendent visibles la précarité, le manque d'hygiène et de confort de «ces années de boue».

La première est un paysage à la composition équilibrée : sous le ciel parisien, se détachent les fils à linge et les fils électriques tirés au dessus des baraques autoconstruites. Ces maisons bricolées, inclinées encadrent un chemin luisant de boue et de flaques. Nul besoin de légende ici pour expliciter l'entassement et l'absence de voirie, de goudron et de tout-à-l'égout. Nous sommes pourtant aux portes de la capitale, mais ici, pas d'éclairage public, ni de trottoirs, aucune commodité ni de signe du monde urbain. Dans cette rue même, les silhouettes de passants emmitouflés traversent, rangées sur un côté. La dernière semble être celle d'un enfant qui inscrit précautionneusement ses pas dans ceux d'un adulte. A l'opposé, une teinture claire : peut-être une cloison de fortune ?
Sans être misérabiliste, cette photographie, marquée par des contrastes lumineux dit clairement la misère dans ce petit matin brumeux. Elle permet de comprendre les conditions de vie de travailleurs, de familles qui

pataugent régulièrement dans la boue, ce qui conduit nombre d'entre eux à envelopper leurs chaussures pour leurs trajets dans l'obscurité du matin ou du soir, vers l'usine, l'école, le monde des autres citadins.

La seconde photographie choisie est celle d'un intérieur. Au premier plan, une femme assise se baisse sur une couscoussière posée presqu'à même le sol. L'ameublement est sommaire. Une bicyclette est stockée dans cette pièce qui sert donc de cuisine, de pièce à vivre et de garage. Un homme moustachu à l'arrière-plan est assis et regarde le photographe en souriant, alors que la femme, son épouse sans doute, a les yeux braqués sur ses préparatifs. Ils disposent tous les deux de peu d'espace, le fond de la pièce est occupé par une table encombrée d'ustensiles. La promiscuité et la précarité sautent aux yeux.
Les cloisons renvoient à la misère de cet habitat construit en matériaux de récupération, dont certains se révèlent peu résistants quand il pleut, inflammables lors de dramatiques incendies qui détruisent des secteurs entiers et font plusieurs victimes.
Ici aussi, il faut remarquer l'absence d'éclairage électrique. Les cuvettes émaillées évoquent l'absence d'eau courante pour la cuisine et la toilette. Pas de cuisinière non plus : le gaz de ville n'est pas installé.
Cette petite pièce offre un cadre de vie peu confortable pour ses habitants, d'autant plus qu'il s'agit d'une famille.

Pistes d'exploitation pédagogique :

- À partir de tous les documents : Énumérez des difficultés rencontrées par les immigrés algériens pour se loger.
- À partir de tous les documents : Rédigez un paragraphe argumenté décrivant les conditions de logement des travailleurs migrants dans la France des Trente glorieuses et de la guerre d'Algérie.
- À partir de tous les documents : Expliquez en quoi la question du logement des immigrés algériens en métropole constitue un enjeu politique majeur au lendemain de la « Toussaint rouge ».
- À partir du document 1 : Retracez le parcours d'un « Français musulman d'Algérie » (lieu de naissance, niveau d'instruction, engagement militaire, installation en métropole).
- À partir du document 1 : Élaborez un tableau dans lequel seront comparés la position de chaque protagoniste (l'intéressé, le Maire, le Sous-Préfet, le Préfet), leurs arguments et la solution préconisée.
- À partir du document 2, photographie n°1 : Etudiez la composition de cette image en faisant un schéma des lignes de forces. Comment la lumière circule-t-elle ?
- À partir du document 2, photographie n°2 : Distinguez et étudiez les différents plans de cette image.
- Prolongement : Rechercher dans l'accompagnement littéraire de l'exposition « Vies d'exil » (http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/accompagnement-pedagogique-autour-des-expositions) un texte (des textes) évoquant les conditions de vie des Algériens en France.